

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 53-422-1932 Nomination.

n° 53-422-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 janvier 1932

Numéro JO
n° 422 du 31/01/1932

Date du numéro
31 janvier 1932

TEXTE INTÉGRAL

M. Collombet, administrateur des colonies, licencié en droit, est nommé provisoirement juge suppléant p. i. près le tribunal de 1re instance de Djibouti, en remplacement de M. Saintol. Avant d'entrer en fonctions, M. Collombet prêterait le serment prévu par la loi. Ce magistrat percevra l'allocation prévue à l'article 9 du décret du 2 mars 1910.